

GENERALE OBLIG SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 30 SEPTEMBRE 2021

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2021

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » pour la période allant du premier Juillet

au 30 Septembre 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 10.747.905, un actif net de D : 10.691.218 et un bénéfice de la période de D : 188.029.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » comprenant le bilan au 30 Septembre 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

1- Les emplois en titres émis par l'« ATB » et l'« UNIFACTOR » représentent respectivement à la clôture de la période 12,17% et 10,12% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 26 octobre 2021

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Portefeuille-titres	4	5 547 612,655	6 123 086,564	6 039 293,772
Obligations et valeurs assimilées		5 021 362,831	5 511 278,200	5 463 622,534
Titres des Organismes de Placement Collectif		526 249,824	611 808,364	575 671,238
Placements monétaires et disponibilités		5 184 048,609	6 158 492,873	5 881 967,317
Placements monétaires	5	3 989 992,322	4 698 525,261	4 490 858,068
Disponibilités		1 194 056,287	1 459 967,612	1 391 109,249
Créances d'exploitation	6	16 243,737	9 265,347	9 538,315
TOTAL ACTIF		10 747 905,001	12 290 844,784	11 930 799,404
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	41 798,981	29 653,935	32 687,343
Autres créditeurs divers	8	14 888,239	15 413,525	18 064,945
TOTAL PASSIF		56 687,220	45 067,460	50 752,288
ACTIF NET				
Capital	9	10 316 079,172	11 720 925,727	11 247 777,639
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice		375 138,609	524 851,597	632 269,477
ACTIF NET		10 691 217,781	12 245 777,324	11 880 047,116
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		10 747 905,001	12 290 844,784	11 930 799,404

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès

1001 - Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	<i>Note</i>	<i>du 01/07/2021 au 30/09/2021</i>	<i>du 01/01/2021 au 30/09/2021</i>	<i>du 01/07/2020 au 30/09/2020</i>	<i>du 01/01/2020 au 30/09/2020</i>	<i>Année 2020</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	85 694,551	329 241,259	94 101,577	348 827,148	445 856,633
Revenus des obligations et valeurs assimilées		85 694,551	271 385,871	94 101,577	239 804,676	336 834,161
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	57 855,388	-	109 022,472	109 022,472
Revenus des placements monétaires	11	86 156,618	276 074,829	60 500,690	246 919,332	309 157,644
Revenus des prises en pension	12	25 232,822	75 204,774	23 658,862	82 563,063	102 389,312
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		197 083,991	680 520,862	178 261,129	678 309,543	857 403,589
Charges de gestion des placements	13	(26 949,206)	(77 120,729)	(20 745,929)	(64 488,442)	(86 772,135)
REVENU NET DES PLACEMENTS		170 134,785	603 400,133	157 515,200	613 821,101	770 631,454
Autres charges	14	(6 848,938)	(20 063,761)	(5 815,380)	(17 914,474)	(24 737,370)
RESULTAT D'EXPLOITATION		163 285,847	583 336,372	151 699,820	595 906,627	745 894,084
Régularisation du résultat d'exploitation		(44 969,816)	(208 197,763)	(40 880,844)	(71 055,030)	(113 624,607)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		118 316,031	375 138,609	110 818,976	524 851,597	632 269,477
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		44 969,816	208 197,763	40 880,844	71 055,030	113 624,607
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		19 130,720	(10 800,673)	(962,873)	(70 410,821)	(62 297,783)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		5 612,228	4 295,159	12 304,509	4 629,753	10 152,052
RESULTAT DE LA PERIODE		188 028,795	576 830,858	163 041,456	530 125,559	693 748,353

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès

1001 - Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>Note</i>	<i>du 01/07/2021</i>	<i>du 01/01/2021</i>	<i>du 01/07/2020</i>	<i>du 01/01/2020</i>	<i>Année</i>
	<i>au 30/09/2021</i>	<i>au 30/09/2021</i>	<i>au 30/09/2020</i>	<i>au 30/09/2020</i>	<i>2020</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT					
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	188 028,795	576 830,858	163 041,456	530 125,559	693 748,353
Résultat d'exploitation	163 285,847	583 336,372	151 699,820	595 906,627	745 894,084
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	5 612,228	4 295,159	12 304,509	4 629,753	10 152,052
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	19 130,720	(10 800,673)	(962,873)	(70 410,821)	(62 297,783)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	539 438,152	(1 765 660,193)	(1 055 016,791)	1 474 917,945	945 564,943
Souscriptions					
- Capital	21 672 303,532	61 385 264,864	5 828 422,992	15 400 025,172	32 588 572,884
- Régularisation des sommes non distribuables	1 188 466,532	3 401 295,911	323 891,661	885 158,281	1 856 106,272
- Régularisation des sommes distribuables	624 775,014	1 373 835,161	244 690,887	378 768,530	1 290 370,228
Rachats					
- Capital	(21 109 538,516)	(62 867 220,240)	(6 788 935,692)	(13 955 052,216)	(31 602 304,608)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 166 823,580)	(3 476 802,965)	(377 514,908)	(784 158,262)	(1 783 184,998)
- Régularisation des sommes distribuables	(669 744,830)	(1 582 032,924)	(285 571,731)	(449 823,560)	(1 403 994,835)
VARIATION DE L'ACTIF NET	727 466,947	(1 188 829,335)	(891 975,335)	2 005 043,504	1 639 313,296
ACTIF NET					
En début de période	9 963 750,834	11 880 047,116	13 137 752,659	10 240 733,820	10 240 733,820
En fin de période	10 691 217,781	10 691 217,781	12 245 777,324	12 245 777,324	11 880 047,116
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	81 799	99 973	113 308	90 706	90 706
En fin de période	86 801	86 801	104 283	104 283	99 973
VALEUR LIQUIDATIVE	123,169	123,169	117,428	117,428	118,832
TAUX DE RENDEMENT	1,12%	3,65%	1,28%	4,01%	5,25%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 Septembre 2021

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la GENERALE OBLIG-SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement «CGI», le dépositaire étant l'ATB.

La GENERALE OBLIG-SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2017.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « GENERALE OBLIG-SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2021 à D : 5.547.612,655 , s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% actif net
<u>Obligations et valeurs assimilés</u>		4 866 636,750	5 021 362,831	46,97%
Obligations des sociétés		4 866 265,500	5 020 986,205	46,96%
EO AIL 2015/1 CAT B	4 000	80 000,000	80 770,806	0,76%
EO SUB AMEN BANK 2012	6 667	66 670,000	66 824,844	0,63%
EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	59 880,000	59 887,153	0,56%
EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	59 880,000	59 889,343	0,56%
EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+0,85%)	3 000	79 890,000	80 276,430	0,75%
EO AMEN BANK SUB 2016-1	3 000	60 000,000	63 055,693	0,59%
EO AMEN BANK SUB 2020 B	5 000	500 000,000	523 289,863	4,89%
EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	220 000,000	225 143,545	2,11%
EO SUB ATB 2017 CAT A	1 000	80 000,000	82 918,515	0,78%
EO ATL 2017/1 CAT A	2 000	40 000,000	41 325,003	0,39%
EO ATL 2017-2 CAT A	1 500	60 000,000	62 144,005	0,58%
EO ATL 2020-1	5 000	500 000,000	539 508,024	5,05%
EO BTK 2009	1 000	26 625,500	27 525,335	0,26%
EO CIL 2018/1	1 900	114 000,000	120 806,768	1,13%
EO CIL 2017/2	1 110	44 400,000	45 947,310	0,43%
EO CIL 2020/1	10 000	800 000,000	821 724,931	7,69%
EO HL 2016/2	2 000	40 000,000	42 059,002	0,39%
EO HL 2017/2	1 000	20 000,000	20 278,334	0,19%
EO UIB 2009/1	2 000	39 920,000	40 285,733	0,38%
EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	125 000,000	125 621,369	1,17%
EO UIB SUB 2016	3 000	60 000,000	62 608,044	0,59%
EO BTE 2016	1 500	30 000,000	31 211,573	0,29%
EO UNIFACTOR 2018 CB (TMM+2,5%)	1 500	90 000,000	95 275,815	0,89%
EO BH SUB 2018-1	2 500	100 000,000	102 767,781	0,96%
EO BH SUB 2019-1	2 000	120 000,000	124 970,959	1,17%
EO BH SUB 2021/2	5 000	500 000,000	500 000,000	4,68%
EO ABC 2020/1 CAT A	10 000	800 000,000	819 480,548	7,66%
EO TLF 2021-1	1 500	150 000,000	155 389,479	1,45%
Emprunt national		371,250	376,626	0,00%
Emprunt National 2014/CAT/C	10	371,250	376,626	0,00%
<u>Titres des Organismes de Placement Collectif</u>		482 073,507	526 249,824	4,92%
Titres des OPCVM		482 073,507	526 249,824	4,92%
FINA O SICAV	1 000	104 697,981	118 336,000	1,11%

SICAV ENTREPRISE	1 104	112 837,242	117 428,064	1,10%
FCP SALAMETT CAP	2 500	27 069,552	45 520,000	0,43%
FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147,500	29 922,500	0,28%
FCP HELION MONEO	500	50 990,500	52 356,500	0,49%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	900	94 758,232	95 445,900	0,89%
SANADETT SICAV	620	66 572,500	67 240,860	0,63%
TOTAL		5 348 710,257	5 547 612,655	51,89%
Pourcentage par rapport à l'Actif				51,62%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2021 à D : 3.989.992,322 , se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% Actif net
Certificats de dépôt	3 000 000	2 984 590,599	2 989 585,507	27,96%
Certificat de dépôt ATB au 02/10/2021 à 7,26% pour 10 jours	1 000 000	998 389,914	999 838,992	9,35%
Certificat de dépôt TSB au 20/10/2021 à 7,26% pour 40 jours	1 000 000	993 598,307	996 959,196	9,33%
Certificat de dépôt UNIFACTOR au 09/11/2021 à 8,40% pour 40 jours	1 000 000	992 602,378	992 787,319	9,29%
Pensions livrées		1 000 205,107	1 000 406,815	9,36%
Pension livrée TSB au 11/10/2021 à 7,26% pour 11 jours	1 000 000	1 000 205,107	1 000 406,815	9,36%
TOTAL		3 984 795,706	3 989 992,322	37,32%
Pourcentage par rapport au total des actifs				37,12%

Note 6: Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 30/09/2021 à D : 16.243,737 contre D : 9.265,347 au 30/09/2020 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	15 470,564	7 346,443	9 538,315
Intérêts sur obligations à recevoir	773,173	1 918,904	-
Total	16 243,737	9 265,347	9 538,315

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/09/2021 à D : 41.798,981 contre D : 29.653,935 au 30/09/2020 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Rémunération du dépositaire	16 349,468	10 403,651	11 899,295
Rémunération du gestionnaire	25 449,513	19 250,284	20 788,048
Total	41 798,981	29 653,935	32 687,343

Note 8 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 30/09/2021 à D : 14.888,239 contre D : 15.413,525 au 30/09/2020 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	5 685,313	6 535,675	9 049,299
CMF	1 394,597	1 069,521	1 207,317
Etat, retenue à la source	7 808,329	7 808,329	7 808,329
Total	14 888,239	15 413,525	18 064,945

(*) L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la société «GENERALE- OBLIG SICAV» se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à D : 41.798, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et devrait être payée au Trésor public à la fin de cet exercice.

La charge constatée au titre du deuxième trimestre 2017 s'est élevée à D : 10.535,380, le cumul de la contribution prise en charge au 30 juin 2017, s'élève à D : 20.727,215.

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2021 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2020

Montant	11 247 777,639
Nombre de titres	99 973
Nombre d'actionnaires	339

Souscriptions réalisées

Montant	61 385 264,864
---------	----------------

Nombre de titres émis 545 608

Nombre d'actionnaires nouveaux 105

Rachats effectués

Montant (62 867 220,240)

Nombre de titres rachetés (558 780)

Nombre d'actionnaires sortants (87)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice 7 797,974

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres 4 295,159

Plus (ou moins) value réalisées sur cession de titres (10 800,673)

Résultat incorporé à la VL (A) 632 269,477

Régularisation du résultat incorporé à la VL (83 305,028)

Capital au 30-09-2021

Montant 10 316 079,172

Nombre de titres 86 801

Nombre d'actionnaires 357

(A): Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2021.

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 85.694,551 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2021, contre D : 94.101,577 pour la même période de l'exercice 2020, et se détaillent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2021	du 01/01 au 30/09/2021	du 01/07 au 30/09/2020	du 01/01 au 30/09/2020	Année 2020
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts	85 689,749	271 368,736	94 094,409	239 788,826	336 804,742
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables</i>					
<i>sur le marché financier</i>					
- intérêts (Emprunt National)	4,802	17,135	7,168	15,850	29,419
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>					
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>					
- Dividendes	-	57 855,388	-	109 022,472	109 022,472
Total	85 694,551	329 241,259	94 101,577	348 827,148	445 856,633

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2021 à D : 86.156,618, contre D : 60.500,690 pour la même période de l'exercice 2020, et se détaille ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2021	du 01/01 au 30/09/2021	du 01/07 au 30/09/2020	du 01/01 au 30/09/2020	Année 2020
Intérêts des dépôts à vue	16 435,062	35 816,274	7 712,364	27 875,633	37 787,917
Intérêts des certificats de dépôts	69 721,556	240 258,555	52 788,326	219 043,699	271 369,727
Total	86156,618	276074,829	60 500,690	246 919,332	309 157,644

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2021	du 01/01 au 30/09/2021	du 01/07 au 30/09/2020	du 01/01 au 30/09/2020	Année 2020
Intérêts des pensions livrées	25 232,822	75 204,774	23 658,862	82 563,063	102 389,312
Total	25232,822	75204,774	23 658,862	82 563,063	102 389,312

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2021 à D : 26.949,206, contre D : 20.745,929 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2020, se détaillant ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2021	du 01/01 au 30/09/2021	du 01/07 au 30/09/2020	du 01/01 au 30/09/2020	Année 2020
Commission de gestion de la CGI	25449,514	72 670,556	19 250,285	60 034,024	80 822,073
Rémunération du dépositaire	1 499,692	4 450,173	1 495,644	4 454,418	5 950,062
Total	26949,206	77 120,729	20 745,929	64 488,442	86 772,135

Note 14 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2021 à D : 6.848,938, contre D : 5.815,380 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2020, se détaillant ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2021	du 01/01 au 30/09/2021	du 01/07 au 30/09/2020	du 01/01 au 30/09/2020	Année 2020
Honoraires commissaire aux comptes	2 520,524	7 479,381	2 513,624	7 486,228	9 999,852
Redevance CMF	4 277,238	12 213,557	3 235,346	10 089,761	13 583,557
Contribution Sociale de Solidarité	-	200,000	-	200,000	200,000
Autres	51,176	170,823	66,410	138,485	953,961
Total	6 848,938	20 063,761	5 815,380	17 914,474	24 737,370

Note 15 : Autres informations

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

La banque "ARAB TUNISIAN BANK" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D : 5.000 HT.